

# **relations internationales et affaires étrangères suisses après 1945**



**troisième cycle romand d'histoire  
10-11 et 14-15 février 2005  
université de lausanne**

**programme et abstracts des conférences**

## **comité d'organisation**

Hans Ulrich Jost et Sébastien Guex (UNIL), en collaboration avec François Python (UNIFR), Christoph Conrad (UNIGE), Daniel Bourgeois (Archives fédérales), Marc Perrenoud (DFAE, Berne), Mauro Cerutti (UNIGE)

Au cours des dernières vingt années, l'histoire de la politique et des relations étrangères de la Suisse a beaucoup gagné en importance et en qualité. A ce propos, il faut notamment mentionner les recherches faites par la Commission Indépendante d'Experts Suisse-Deuxième Guerre Mondiale, qui ont mis en exergue non seulement la densité et la complexité des rapports internationaux de la Suisse, mais également l'impact décisif du contexte international sur l'économie et la politique helvétiques. Dans le cadre des 3<sup>ème</sup> cycles romands d'histoire contemporaine, nous avons tenu compte de ces nouvelles perspectives. En effet, après avoir organisé un premier cycle sur *Les relations internationales et la Suisse* (1999), nous avons abordé, en 2001, la thématique *Relations internationales, échanges culturels et réseaux intellectuels*. Dans le sillage de ces deux cycles, le programme pour 2005 propose, en se focalisant sur la période 1943-1963, un approfondissement de cette problématique. En collaboration avec l'équipe des Documents Diplomatiques Suisses, les doctorant-e-s et jeunes chercheurs-euses travaillant dans ce domaine présenteront différents aspects de leur recherche. Une attention particulière sera accordée à la question des relations économiques et financières de la Suisse. Ces travaux seront encadrés par des conférences de spécialistes des relations internationales

## **pistes de réflexion**

1. Quelle influence la Guerre froide a-t-elle exercée sur les relations internationales? A-t-elle impliqué une rupture par rapport à la configuration générale des relations internationales telle qu'elle s'était dessinée à l'issue de la première Guerre mondiale?
2. Les relations internationales de l'après-guerre ont, le plus souvent, été étudiées à partir d'une grille d'analyse présentant le monde comme bipolaire: monde capitaliste libéral versus monde communiste. Cette grille est-elle vraiment pertinente?
3. Dans quelle mesure les relations internationales de l'après-guerre ont-elles été influencées par l'apparition et le développement d'organisations internationales «multilatéralistes» (ONU, FMI, GATT)?
4. Quels effets le processus de libéralisation économique et son corollaire, le processus d'internationalisation économique, ont-ils entraînés dans les relations internationales?
5. Les relations internationales sont le plus souvent analysées sous l'angle des relations d'Etats à Etats. Mais quelle place accorder, dans les relations internationales, aux acteurs ou agents non étatiques? Quelles sont les relations entre ces acteurs ou agents et les ou leurs Etats? Et le concept «Etat» ne fait-il pas lui-même problème, dans certains cas, pour comprendre les relations internationales?

## **pour toute information/inscription**

Hans Ulrich Jost (UNIL)

hans-ulrich.jost@unil.ch, tél : +41 21 692 2933

Matthieu Leimgruber (UNIL)

matthieu.leimgruber@unil.ch, tél : +41 21 692 2933

## programme

toutes les séances ont lieu à la salle 3032 du BFSH2, Université de Lausanne

---

### **Jeudi 10 février 2005**

#### **session 1, 9h15-12h15**

**Prof Hans Ulrich Jost** (UNIL)

Introduction et survol général des problématiques abordées

**Prof. Pierre de Senarclens** (UNIL)

L'ère des souverainetés limitées: les transformations des Etats et de l'ordre international après la Seconde Guerre mondiale

#### **session 2, 14h00-17h00**

**Sébastien Farré** (UNIGE)

La Suisse et la question espagnole (1945-1949)

**Dario Gerardi** (Documents Diplomatiques, Berne)

Le règlement des dettes de guerre italiennes vis-à-vis de la Suisse (1945-1955)

**Martin Kuder** (Université de Genève)

Les rapports économiques entre l'Italie et la Suisse dans les années 1945-1970

### **Vendredi 11 février 2005**

#### **session 1, 9h15-12h15**

**Prof Jean-François Leguil-Bayart** (CERI-Sciences Po, Paris)

L'Etat, victime ou enfant de la globalisation?

**Prof. Daniel Grange** (Université de Grenoble)

La guerre froide (1947-1962) : l'apprentissage des règles du système bipolaire

#### **session 2, 14h00-17h00**

**Philipp Hofstetter** (Université de Zürich)

Die Bedeutung des Vororts des Schweizerischen Handels- und Industrie-Vereins in der schweizerischen Aussenhandelspolitik der Nachkriegszeit

**Klaus Ammann** (Documents Diplomatiques, Berne)

Commerce à contre cœur? Les entreprises suisses dans le commerce Est-Ouest des années 1950

**Alain Cortat** (UNINE)

Entrepreneurs et entreprises suisses dans les cartels internationaux : le cartel international des câbles

---

## programme

toutes les séances ont lieu à la salle 3032 du BFSH2, Université de Lausanne

---

### Lundi 14 février 2005

#### session 1, 9h15–12h15

**Prof. Jürg Martin Gabriel** (Université de Malte)

Trois aspects anachroniques de la politique étrangère suisse

**Marc Perrenoud** (DFAE, Berne)

Diplomates suisses et relations financières avec la France dans les années 1950

#### session 2, 14h00–17h00

**Nguyen Deia** (DFAE, Berne)

La défense suisse dans les années 50, selon les sources britanniques

**Isabelle Paccaud** (UNIL)

Les relations économiques anglo-suisse dans l'immédiat après guerre :  
L'accord monétaire anglo-suisse du 12 mars 1946

**Marc Renkens** (UNIL)

Enjeux politiques et économiques du travail humanitaire. L'activité de bienfaisance du « Don Suisse pour les victimes de la guerre » en faveur de l'Autriche

**Janick Marina Schaufelbühl** (UNIL)

La Suisse et les nationalisations de la Libération en France, 1944-1953

### Mardi 15 février 2005

#### session 1, 9h15–12h15

**Dr. Thomas Fischer** (Österreichisches Institut für Internationale Politik, Vienne)

Les mémoires de diplomates suisses: Comptes rendus ou interprétations de l'histoire contemporaine ?

**Daniel Trachsler** (Center for International Studies, ETHZ)

Max Petitpierre – Möglichkeiten und Grenzen einer politischen Biographie

#### session 2, 14h00–17h00

**Sandra Bott** (UNIL)

Les relations économiques et diplomatiques de la Suisse avec l'Afrique du Sud, 1945-1970

**Damien Carron** (UNIFR)

La Suisse et les débuts de la République algérienne

**Philipp Müller** (UNIL)

Du courant suisse pour Buenos Aires: les investissements helvétiques dans l'économie électrique argentine et le processus de nationalisation (1943-1961)

---

**Klaus Ammann** (Documents Diplomatiques, Berne)

Commerce à contre cœur? Les entreprises suisses dans le commerce Est-Ouest des années 1950

*En Juillet 1951, un accord informel signé entre le secrétaire d'Etat assistant aux affaires économiques, Harold Linder des Etats-Unis et le chef de la division du commerce suisse, Jean Hotz, – le Hotz-Linder Agreement – définit un modus vivendi pour les entreprises suisses vis-à-vis des restrictions occidentales dans le commerce Est-Ouest. Ce commerce Est-Ouest connaît alors des perspectives incertaines. Le premier boom (relatif) d'exportations suisses vers les pays de l'Est des années 1940 étant passé, maintes entreprises suisses s'efforcent de garder des liens avec l'Est malgré les difficultés liées à la Guerre froide. D'autres refusent de livrer des marchandises dans cette direction. L'Agreement susmentionné ne restreint que très partiellement la marge de manœuvre de la plupart des entreprises suisses. L'administration fédérale leur donne des conseils quant à leur comportement vis-à-vis de partenaires est-européens, mais n'interfère qu'exceptionnellement dans leurs activités. Il s'agit donc de dresser le tableau des attitudes que prennent les entreprises suisses dans cette situation. Par exemple, les campagnes de propagande anti-commerce Est-Ouest qui font suite aux événements de 1956 en Hongrie et de 1961 en Allemagne Orientale, influencent-elles les acteurs décisifs de la politique commerciale suisse autant qu'on pourrait le penser ? Faut-il interrompre tout commerce avec les pays gouvernés par des communistes ou bien coopérer avec eux de manière pragmatique? C'est à chaque entreprise de décider individuellement. Une rupture officielle des relations économiques avec les pays de l'Est est toutefois hors question, comme le souligne un membre du Vorort en 1956, entre autre parce qu' «il est impossible de diriger la politique commerciale selon des critères moraux».*

**Sandra Bott** (Université de Lausanne)

Les relations économiques et diplomatiques de la Suisse avec l'Afrique du Sud, 1945-1970

*Il s'agira, dans un premier temps, d'éclairer brièvement les intérêts croisés des deux pays dans les domaines financier et commercial et, plus précisément d'analyser les raisons qui ont poussé les milieux bancaires et industriels helvétiques à investir, dès les années d'immédiat après-guerre, en Afrique du Sud et ainsi à lier leurs intérêts à la stabilité économique, sociale et politique de ce pays. Dans un deuxième temps, je m'intéresserai aux moyens mis en place par les milieux bancaires helvétiques pour pénétrer durablement le marché sud-africain, soit par biais de la création par l'Union de Banques Suisses, en février 1948 à Zurich, du South Africa Trust Fund (SAFIT), un fonds de placements constitué uniquement de valeurs africaines, et par la mise en place, dès 1950, d'une politique de prêts en faveur du partenaire sud-*

---

*africain. Il s'agira d'analyser les négociations auxquels les prêts ont donné lieu en Suisse même, entre la Suisse et l'Afrique du Sud, et enfin entre la Suisse et d'autres pays ou institutions internationales. Le dernier point que j'aimerais aborder concerne la création, en 1956, d'une association privée et très discrète, la Swiss-South African Association (SSAA), qui a réuni, depuis sa fondation jusqu'à aujourd'hui, des représentants influents des cercles financiers et industriels suisses dans la conquête du marché sud-africain. On retrouve à la présidence ou comme membres de ce cercle, des personnalités telles que Adolf Jann (directeur général de l'Union de Banques Suisses), Ernst Schmidheiny (président d'Holderbank), Dieter Bührle (directeur général et propriétaire d'Oerlikon Bührle) ou encore Georg Sulzer (président de Sulzer Gebrüder AG*

**Damien Carron** (Université de Fribourg)

La Suisse et les débuts de la République algérienne

*Au lendemain des accords d'Evian, la Suisse a réussi, par son engagement, à créer un mouvement de sympathie à son égard en Algérie et dans le monde arabe en général. Mouvement dont elle compte bien tirer bénéfice, dans la gestion de la question du sort des ressortissants suisses et de leurs biens, ainsi que dans les relations bilatérales qui se mettent en place. Rapidement, les autorités helvétiques doivent pourtant déchanter. Les hommes du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) qui ont négocié avec le Gouvernement français cèdent rapidement les commandes de l'État aux membres de l'Armée de libération nationale (ALN). L'attitude de ces derniers vis-à-vis de la Confédération est plus critique et les sujets de discorde nombreux. Le plus important d'entre eux - qui provoque la rupture des relations diplomatique entre les deux pays pendant presque cinq ans - reste celui du trésor du Front de libération nationale (FLN) qui n'est réglé qu'en 1979. J'aborderai l'étude de ce dossier, qui conditionne toute la politique algéro-suisse dès 1964, par le biais des nombreux dossiers déposés aux Archives fédérales à Berne.*

**Alain Cortat** (Université de Neuchâtel)

Entrepreneurs et entreprises suisses dans les cartels internationaux : le cartel international des câbles

*Dans leur introduction au livre Les Relations internationales, Philippe Braillard et Mohammad-Reza Djalili écrivent que « bien que l'Etat conserve aujourd'hui un rôle central dans la vie internationale, il est illusoire de réduire cette dernière aux seules relations interétatiques, particulièrement à une époque où de nombreux processus économiques et culturels échappent, en partie au moins, au contrôle des gouvernements ». Dans la littérature scientifique, ce phénomène est souvent illustré par l'émergence des multinationales dont les stratégies commerciales jouent un rôle primordial*

---

*pour les économies nationales. Or, depuis le XIXe siècle surtout, un autre type d'organisation économique joue un rôle dans les relations internationales, ce sont les cartels internationaux, dont la grande période d'émergence est les années vingt et trente du vingtième siècle. Certains de ces cartels, dans les matières premières par exemple, ont été initiés par des Etats et ont servi la politique économique de ceux-ci. Leur étude est donc primordiale pour comprendre la politique économique des Etats et leurs relations internationales. Une étude originale devrait s'inspirer des méthodes et des questionnements de l'histoire des relations internationales, de l'histoire économique et de celle de la business history (histoire d'entreprise). Dans le cadre de ce travail, en raison du thème du travail de doctorat, les cartels internationaux sont surtout abordés du point de vue de l'histoire des entreprises, avec quelques questionnements relatifs aux relations internationales. L'objectif étant d'analyser les effets des cartels internationaux sur la politique d'entreprises suisses et réciproquement, la stratégie d'entreprises suisses et le rôle de leurs dirigeants, par rapport à l'émergence des cartels internationaux. L'Etat et ses agents n'apparaissent qu'en arrière-plan. L'étude porte principalement sur l'industrie des câbles et les cartels internationaux et suisses de cette industrie, avec des comparaisons pour les cartels de l'aluminium et de la chimie.*

**Nguyen Deia** (Centre d'analyses et de prospective, Département fédéral des Affaires étrangères, Berne)

La défense suisse dans les années 50, selon les sources britanniques

*La Guerre froide et des dangers liés à l'URSS amènent les autorités helvétiques à réfléchir à une réorganisation de leur dispositif de défense. Celles-ci se rendent rapidement compte de la nécessité d'un rapprochement militaire avec les puissances occidentales. Sur ce thème, la Grande-Bretagne est le partenaire de discussion quasi exclusif. Ainsi dès 1946, et plus sérieusement à partir du déclenchement de la guerre de Corée et du renforcement militaire de l'OTAN qui en résulte, les autorités suisses et les Britanniques entretiennent des contacts étroits. Ceux-ci, impliquant essentiellement le maréchal Montgomery et la représentation britannique à Berne, comprennent de nombreux entretiens, visites et inspections militaires. Ces contacts permettent de mesurer l'importance stratégique accordée à la Suisse par la Grande-Bretagne et de voir comment les Britanniques ont amené la Suisse à modifier son dispositif de défense en fonction de celui de l'OTAN.*

**Prof. Pierre de Senarclens** (Université de Lausanne)

L'ère des souverainetés limitées: les transformations des Etats et de l'ordre international après la Seconde Guerre mondiale

*Après l'effondrement des puissances de l'Axe, la conception hégélienne de*

---

*l'État porteur d'une mission historique n'a plus d'emprise sur les mentalités et les sphères dirigeantes. L'Etat s'emploie à endiguer la dynamique du capitalisme; il étend beaucoup ses fonctions de protection sociale. Cette évolution implique l'émergence de régimes de coopération dans les domaines économiques et sociaux, aussi bien que en matière de défense militaire. L'instauration du système des Nations unies, les principes et les normes qui légitiment cet ensemble institutionnel, témoignent de ces transformations de l'ordre politique interne et de la scène internationale.*

**Sébastien Farré** (Université de Genève)  
La Suisse et la question espagnole (1945-1949)

*Dès la fin de la Deuxième Guerre mondiale, l'Espagne franquiste subit des pressions politiques et diplomatiques. Ses liens avec l'Allemagne nazie et l'Italie fasciste depuis la guerre civile, le caractère dictatorial du régime semblaient effectivement incompatibles avec le nouvel ordre défendu par les vainqueurs. Aussi, le maintien du général Franco au pouvoir fut essentiellement le résultat d'un calcul pragmatique des grandes puissances occidentales qui estimaient que le régime espagnol représentait une garantie d'ordre et un bastion contre le communisme. Néanmoins, l'intégration de l'Espagne dans le bloc occidental n'interviendra qu'au début des années 1950 suite à la concession d'une considérable aide financière par les États-Unis. Aussi, durant cette période d'isolement relatif, l'Espagne fut contrainte d'explorer des voies alternatives après sa mise à l'écart des organisations internationales et du plan Marshall. Cette hypothèse constituera le point de départ de notre contribution, il s'agira en conséquence de comprendre quel rôle joua la Suisse dans cette séquence très délicate de l'histoire du régime franquiste.*

**Dr. Thomas Fischer** (Österreichisches Institut für Internationale Politik, Vienne)

Les mémoires de diplomates suisses: Comptes rendus ou interprétations de l'histoire contemporaine ?

*En comparaison avec le monde anglo-saxon, les mémoires publiés de diplomates suisses sont peu nombreux. Quelle valeur occupent-ils comme source primaire pour la recherche historique sur la politique étrangère de la Suisse ? Ce „regard derrière les coulisses“ est certainement séduisant, parfois amusant même, mais il ne correspond pas toujours à la réalité. Cette conférence évoquera cette problématique à partir des exemples suivants : crise de Cuba (1962), la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE, 1972-75), affaire Weitnauer-Aubert (1979), crise des otages en Iran (1979-1981).*

---

**Prof. Jürg Martin Gabriel** (Université de Malte)

Trois aspects anachroniques de la politique étrangère suisse

*C'est durant la période dite "classique" (ou traditionnelle-réaliste) des relations internationales du 18ème et du 19ème siècle, que se sont affirmés trois piliers centraux de la politique étrangère suisse. Ces trois piliers sont: notre conception de la souveraineté, de la neutralité et de la guerre. Ils font partie du fameux "Sonderfall" qui comprends également le fédéralisme, la concordance est la démocratie directe. Il est intéressant de constater que les trois derniers, bien qu'ils doivent aussi être adaptés aux besoins modernes, sont beaucoup moins anachroniques que les trois premiers. Quand on parle de la nécessité d'une réforme politique suisse pour les années à venir, il s'agit avant tout de se concentrer sur les changements des fondements de notre politique étrangère. L'objet de mon discours est de présenter le développement historique de ces trois anachronismes au cours du 20ème siècle. Plus précisément, il s'agit d'étudier la désintégration du système classique européen dans trois conflits mondiaux et, parallèlement, de la transformation fondamentale de la conception (en Europe au moins) de la souveraineté, de la neutralité et de la guerre.*

**Dario Gerardi** (Documents Diplomatiques, Berne)

Le règlement des dettes de guerre italiennes vis-à-vis de la Suisse (1945-1955)

*A la fin de la Seconde Guerre mondiale, les créances suisses sur l'Italie atteignent environ 450 millions de francs. Leur règlement est l'objet de vastes et laborieuses négociations, qui sont corrélées à l'ensemble des problèmes économiques bilatéraux (échanges commerciaux, investissements suisses en Italie, questions fiscales, etc.). La contribution envisagée explorera les différentes facettes liées au règlement des dettes de guerre, tenant compte du contexte plus général des relations entre la Suisse et l'Italie dans l'après-guerre.*

**Prof. Daniel Grange** (Université de Grenoble)

La guerre froide (1947-1962) : l'apprentissage des règles du système bipolaire

*La Première Guerre mondiale avait ébranlé les vieux mécanismes diplomatiques du concert européen et de la politique d'équilibre qui avaient régi l'Europe et le monde depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. La Seconde Guerre mondiale ouvre une ère nouvelle où l'ordre ancien disparaît et avec lui les modèles du passé. D'anciennes puissances (l'Allemagne, l'Italie) quittent le devant de la scène, la Grande-Bretagne et la France sont reléguées à l'état d'acteurs secondaires, tandis que deux nations : les USA et l'URSS qui, pour des raisons différentes, avaient entre les deux guerres choisi l'isolement, arrivent*

---

*à la direction du système international. Celui-ci, en marche vers la globalisation dès l'immédiat après-guerre (FMI, Banque mondiale, GATT) prend maintenant l'allure d'un champ clos, lieu d'affrontement idéologique et militaire entre ces deux super-puissances à vocation planétaire l'une et l'autre. Cependant, alors que la rupture idéologique a détruit le langage commun entre acteurs diplomatiques, l'apparition de la force nucléaire, avec la crainte d'un conflit généralisé également fatal aux deux camps, contraint les deux parties à prendre en compte toutes les implications de cette arme nouvelle et à retrouver les éléments d'un modus vivendi. La période de la guerre froide peut ainsi être considérée comme le temps d'apprentissage, sous la contrainte, des règles de fonctionnement du système bipolaire.*

**Philipp Hofstetter** (Université de Zürich)

Die Bedeutung des Vororts des Schweizerischen Handels- und Industrie-Vereins in der schweizerischen Aussenhandelspolitik der Nachkriegszeit

*Sämtliche Studien zur schweizerischen Aussenhandelspolitik in der Nachkriegszeit betonen neben der Handelsabteilung des Eidgenössischen Volkswirtschaftsdepartements die zentrale Rolle des Schweizerischen Handels- und Industrie-Vereins. Insbesondere wird auf die Tätigkeit des Vorortbüros – die Zentralstelle zur Behandlung der wirtschaftspolitischen Sachthemen – und des Vorortgremiums aufmerksam gemacht. Der Verbandsfunktionär Heinrich Homberger war als Direktor und Delegierter des Vororts 1939 bis 1965 der heimliche achte Bundesrat. Wie kam es, dass der Spitzenverband für Industrie und Handel im neokorporatistischen Meinungsbildungs- und Entscheidungsfindungssystem derart dominant die wirtschaftspolitische Bühne beherrschen konnte? Nach dem Ersten Weltkrieg steckte der Schweizerische Handels- und Industrie-Verein in einer ernsthaften Krise, die erst Mitte der 1930er Jahre als überwunden gelten konnte. Damit verbunden war eine innere Reorganisation in mehreren Etappen, die die Etablierung des Verbands in der wirtschaftspolitischen Landschaft der Nachkriegszeit ermöglichte. Anhand der Beitrittsdiskussion zum Allgemeinen Zoll- und Handelsabkommen, dem GATT, Mitte der 1950er Jahre zeigt sich exemplarisch, wie er sich gegenüber inneren und äusseren Zwängen durchsetzen konnte. Die Stärke des Vororts des Schweizerischen Handels- und Industrie-Vereins lag nicht etwa in seiner liberalen Doktrin zur Förderung der Exportwirtschaft, sondern in seiner Fähigkeit, sowohl horizontal, wie vertikal integrativ zu wirken. Das Selbstverständnis in den Nachkriegsjahrzehnten, die Exportwirtschaft sei für die gesamtwirtschaftliche Entwicklung mit Vollbeschäftigung verantwortlich, wurde durch die Erfahrungen des Wachstums und der Wohlstandsteigerung bis Mitte der 1970er zementiert.*

---

**Martin Kuder** (Université de Genève)

Les rapports économiques entre l'Italie et la Suisse dans les années 1945-1970

*Dans mon intervention, j'aimerais avant tout signaler la complexité toute particulière du cadre d'ensemble des rapports économiques italo-suisse: en effet, ce n'est pas suffisant de considérer uniquement les échanges commerciaux, les investissements et les rapports financiers, mais on doit aussi tenir compte des voies de communication entre les deux pays (transit ferroviaire) et de l'émigration italienne en Suisse. Après ces considérations introductives, je me concentrerai sur les rapports financiers, et en particulier sur les fuites de capitaux italiens en Suisse au début des années 1960, et à la croissance fulminante de la place financière tessinoise liée à ce phénomène.*

**Prof Jean-François Leguil-Bayart** (CERI-Sciences Po, Paris)

L'Etat, victime ou enfant de la globalisation?

*L'idée commune est que la globalisation contemporaine érode l'Etat au sein du système international. A y regarder de plus près, notamment du point de vue de la sociologie historique du politique, nous assistons plutôt à un processus de recomposition de l'Etat, sur le mode de sa privatisation néolibérale. A l'aune des deux derniers siècles, l'Etat apparaît surtout comme le produit de la globalisation : sa formation est en synergie avec l'expansion du capitalisme*

**Philipp Müller** (Université de Lausanne)

Du courant suisse pour Buenos Aires: les investissements helvétiques dans l'économie électrique argentine et le processus de nationalisation (1943-1961)

*Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, les entreprises électriques argentine sont, pour l'essentiel, contrôlées par des intérêts étrangers. Le capital helvétique joue notamment un rôle dans deux des plus grandes d'entre elles: la CADE (Compañía Argentina de Electricidad) et la CIAE (Compañía Italo Argentina de Electricidad). Or, dès 1943, différents gouvernements argentins affichent leur volonté de nationaliser l'intégralité du secteur énergétique du pays. Un pas important dans cette direction est franchi en 1958 suite à la nationalisation de la CADE. En se basant sur les archives publiques suisses, notre contribution se propose de discuter de la défense des intérêts helvétiques pendant les années 1943-1961 ainsi que des rapports entre la place financière suisse, le Département politique et les autorités argentines. Nous tâcherons en particulier de mettre en évidence comment les représentants suisses ont réussi à empêcher la reprise par l'Etat argentin de la CIAE, majoritairement détenue par des capitaux déposés en Suisse.*

---

**Isabelle Paccaud** (Université de Lausanne)

Les relations économiques anglo-suisse dans l'immédiat après guerre :  
L'accord monétaire anglo-suisse du 12 mars 1946

*Au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, la Suisse se trouve dans une situation délicate dans un monde dominé par les Etats-Unis. Il s'agit premièrement pour les dirigeants suisses de faire en sorte de ne pas avoir à payer un trop lourd tribut aux Alliés pour racheter leur conduite pendant la guerre. Deuxièmement, la Suisse se doit également de normaliser ses relations économiques extérieures mises à mal avec l'effondrement de leur partenaire principal l'Allemagne. C'est dans ce cadre que des négociations économiques seront entamées avec la Grande-Bretagne fin octobre 1945, pour parler qui aboutiront à la signature de l'accord monétaire du 12 mars 1946 – soit une semaine avant les Accords de Washington- où la Suisse concède un important crédit à la Grande-Bretagne. Ma présentation se focalisera les enjeux politiques et économiques de cet accord pour la Suisse et la Grande-Bretagne dans le contexte particulier de l'après-guerre.*

**Marc Perrenoud** (Service historique, Département fédéral des Affaires étrangères, Berne)

Diplomates suisses et relations financières avec la France dans les années 1950

*Les relations avec la France constituent un pilier de la place financière suisse. Cette caractéristique structurelle se traduit au cours des années 1950, d'une part par un renforcement du secret bancaire qui favorise l'afflux des capitaux français en Suisse, et d'autre part par des exportations considérables de capitaux par les banques suisses vers la France. Ces transactions ont des effets sur la politique étrangère de la Confédération. Des hommes politiques français s'expriment en termes positifs pour les prestations financières de la Suisse, malgré des publications polémiques lancées par d'autres personnalités. Au sein de l'administration fédérale, certains souhaitent utiliser les crédits comme arme diplomatique dans les négociations commerciales, ce qui pose le problème de la coordination entre les souhaits des industriels et les objectifs bancaires. La construction européenne constitue aussi un défi pour la consolidation de la place financière suisse.*

**Marc Renkens** (Université de Lausanne)

Enjeux politiques et économiques du travail humanitaire. L'activité de bienfaisance du « Don Suisse pour les victimes de la guerre » en faveur de l'Autriche

*Entre 1944 et 1948, le « Don Suisse pour les victimes de la guerre » constitué par les autorités fédérales, entreprit en Europe des actions de secours à hauteur de quelques 180 millions de francs suisses. Officiellement,*

---

*les régions bénéficiaires devaient être déterminées par les seuls critères humanitaires. Pourtant, concernant l'aide à l'Autriche par exemple, on peut s'interroger sur l'attitude du Conseil fédéral et de la direction de cette organisation humanitaire, et se demander si des motivations plus politiques et économiques ont pu participer à accorder, sous forme d'actions de bienfaisance, près de 27 millions de francs à ce territoire, ce qui, proportionnellement à ses habitants, représente une part très élevée en comparaison de celle réservée aux autres pays européens. Signalons que non seulement le secours porté à l'Autriche doit être inséré dans le cadre des démarches effectuées pour préparer le terrain politique et social à une aide à l'Allemagne, mais que la Suisse avait également tout intérêt à resserrer les liens avec son voisin de l'Est au moment où l'Union soviétique menaçait de s'étendre jusqu'à la frontière orientale du territoire helvétique.*

**Janick Marina Schaufelbühl** (Université de Lausanne)

La Suisse et les nationalisations de la Libération en France, 1944-1953

*Quand les autorités françaises procèdent, pendant les deux années qui suivent l'installation du gouvernement provisoire à Paris, à une série de nationalisations, les milieux financiers suisses se trouvent directement concernés. Ce sont leurs placements considérables dans l'industrie électrique, dans les assurances et dans les banques du pays voisin qui sont en jeu. Dès lors, les financiers helvétiques vont se mobiliser pour obtenir que l'Etat français leur concède une indemnisation plus importante que celle prévue par la législation. La contribution proposée vise à éclairer comment les spéculateurs privés réussissent, épaulés par les plus hautes sphères de l'Etat fédéral, à obtenir un dédommagement sensiblement plus avantageux que celui qui avait été attribué aux Français ou aux autres actionnaires étrangers.*

**Daniel Trachsler** (Center for International Studies, ETH-Zürich)

Max Petitpierre – Möglichkeiten und Grenzen einer politischen Biographie

*Während Jahrzehnten stand die historische Biographie im Verruf, letzte Bastion des Historismus zu sein. Der Biographik wurde vorgeworfen, sie betreibe Hagiographie, verkenne die strukturelle Wirklichkeit der Geschichte und operiere mit dem fiktionalen Konstrukt lebensgeschichtlicher Kontinuität. Doch seit einigen Jahren zeichnet sich auch in der Geschichtswissenschaft wieder eine Renaissance dieses Genres ab. Wie geht die historische Biographik mit der an ihr geübten Kritik um? Welche Möglichkeiten bietet dieser Ansatz, wo liegt sein spezifisches Potential? Und welche Grenzen gilt es im Gegenzug zu beachten? Diese Fragen sollen am Beispiel des laufenden Dissertationsprojektes einer politischen Biographie Max Petitpierres verdeutlicht und diskutiert werden.*

---

*illustrations de couverture*

	Mission suisse en Corée (1954)	
Envoi de soldats de l'ONU en Egypte (1956)	Winston Churchill en Suisse (1946)	Conférence de l'AELE (1961)
	Conférence sur l'armement atomique (1954)	

*crédits photographiques*

© Ciné-Journal Suisse

*source*

<http://www.dodis.ch>

site internet des Documents Diplomatiques Suisses, Archives fédérales, Berne

---